HISTOIRE ET ÉRUDITION

RECHERCHES ET DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE ET LE RÔLE DE L'ÉRUDITION MÉDIÉVALE DANS L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE DU XIX° SIÈCLE

PAR

JEAN LE POTTIER

licencié ès lettres

INTRODUCTION

L'histoire de l'histoire n'est pas une discipline nouvelle, mais elle a été longtemps négligée en France. Elle s'y développe aujourd'hui aux confins de l'histoire de la littérature, des sciences et des « mentalités ». Dans la perspective d'une histoire globale de la connaissance, et avec le souci de ne négliger aucune donnée d'ordre sociologique, institutionnel, méthodologique, idéologique ou mental, nous tentons d'apporter des éléments neufs à une histoire de l'érudition au XIX^e siècle — l'érudition étant entendue comme le domaine des recherches techniques qui permettent de fonder sur la totalité des documents authentiques disponibles la connaissance précise de la réalité passée.

Au début du siècle, fière de son prestigieux passé, mais séparée de lui par la Révolution, l'érudition médiévale, portée par le mouvement romantique, se reconstruit peu à peu autour de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'École des chartes, des Archives, du Comité des travaux historiques, etc.; elle entretient des rapports tantôt distants, tantôt étroits avec la tradition distincte de l'histoire narrative, pittoresque ou philosophique illustrée principalement par les « grands historiens » tels Guizot, Thierry ou Michelet et cultivée surtout

dans l'Université et à l'École normale; elle connaît sans doute son apogée sous le Second Empire, puis finit par s'unir à « l'histoire » au sein de l'École pratique des hautes études et des universités profondément réformées, où triomphe ce que ses adversaires appelleront l'histoire positiviste.

SOURCES

L'analyse de la production historique du temps a été enrichie par le dépouillement de nombreuses archives personnelles d'érudits : leur correspondance, souvent conservée, présente un intérêt considérable, ce sont toute leur vie, leur

travail, leurs relations, et leurs querelles qui s'y inscrivent.

Un catalogue général des papiers d'érudits et d'historiens devra un jour être établi. Nous avons tenté d'en tracer les premiers linéaments, en dépouillant les fonds conservés dans les dépôts suivants : Archives et Bibliothèque nationales, Bibliothèque de l'Institut, de l'Arsenal, de l'École des chartes, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Bibliothèque Victor-Cousin, Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, Archives du ministère des Affaires étrangères, Bibliothèque municipale de Versailles et Archives départementales des Yvelines. En outre, nous avons dépouillé, aux Archives nationales, les papiers de la Société de l'École des chartes, de la Société de l'histoire de France et de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration.

L'histoire des établissements où s'exerce l'activité érudite a été recherchée dans leurs propres archives (École des chartes, Collège de France, Archives

nationales, Institut), et dans la série F 17 des Archives nationales.

Quelques dépouillements complémentaires ont été faits dans la série F ¹⁷ (souscriptions aux ouvrages littéraires sous le Second Empire et dossiers personnels des fonctionnaires de l'Instruction publique), dans la série F ¹⁸ (régime de la presse et de la librairie), dans les fonds du ministère de l'Intérieur (F ¹ et F²), et du ministère d'État (F⁷⁰), enfin dans les archives de la maison Hachette.

PREMIÈRE PARTIE

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

L'histoire de l'histoire est rythmée par l'évolution des rapports entre la connaissance des faits bruts du passé (fournie par la découverte des documents et leur critique) et les théories qui l'informent. Mais opposer ainsi érudition à histoire peut faire croire que l'érudit vit hors du temps, sans partager les conceptions de ses contemporains. En fait, l'érudit n'ignore rien de son temps ni de l'évolution du genre historique, mais il est tributaire de « sciences auxiliaires »

qui semblent immuables et il reste souvent fidèle à une conception de l'histoire héritée du passé. Il y a discordance de rythme entre la sage lenteur de l'éditeur de texte ou de l'extracteur de cartulaire, et le cours des événements qui influent sur la conception que la société se forme de son destin. Cette discordance explique que l'évolution de l'historiographie n'est pas continue et linéaire, mais qu'elle est faite de sauts et de retournements; de moments où l'histoire divague et l'érudition ressasse et de périodes privilégiées au cours desquelles les deux activités qui semblaient distinctes se rejoignent et s'enrichissent réciproquement.

Chacune de ces aspirations complémentaires, soit vers l'analyse, soit vers la synthèse, entraîne un emploi différent des sources. Sans doute les historiens et les érudits du xixe siècle reconnaissent-ils tous l'absolue nécessité de remonter aux sources de première main (même s'ils sont loin de tous le faire), mais les historiens se bornent le plus souvent aux chroniques, à l'image du passé déjà réfléchie à travers les conceptions des historiens contemporains du temps qu'ils étudient, alors que les érudits sont persuadés, au moins depuis Mabillon, de la nécessité du recours aux chartes. Ainsi s'opposent une attitude confiante, fondée sur le rapport de sympathie qui s'établit entre l'historien qui décrit l'événement et celui qui l'a vu et vécu, et une attitude méfiante, qui transforme toute source en témoin douteux, chaque aspect de l'histoire en un procès à instruire. La réconciliation de ces deux tendances au sein du positivisme universitaire sera symboliquement marquée par l'enseignement qu'inaugure Gabriel Monod à l'École des hautes études en 1868, puis Siméon Luce à l'École des chartes en 1882, portant sur la critique des sources narratives de l'histoire.

La confrontation entre érudits et historiens renvoie enfin à deux attitudes distinctes face au temps. L'érudit est tout entier immergé dans l'histoire. Sa tâche étant longue, et grandes sa prudence et sa modestie, il sait qu'il travaille pour autrui, pour l'avenir. Toute son activité est du même coup historicisée; elle vient s'insérer dans une tradition. Aussi, derrière l'éparpillement inépuisable des faits, privilégie-t-il toujours la continuité au détriment de la rupture, alors que l'historien tranche dans le vif et, au risque d'anachronisme, cherche à illustrer la différence des temps. Ce contraste peut permettre de comprendre l'attitude souvent conservatrice de nombreux érudits qui ne peuvent admettre les brusques sauts que les progressistes prétendent faire faire à l'histoire, et leur position dans une querelle historiographique qui remonte au moins au xvie siècle: celle des germanistes et des romanistes. Les érudits considèrent pour la plupart que les invasions germaniques, qui, pour les germanistes, fondent la civilisation moderne, n'ont apporté que des ruines et n'ont nullement modifié les bases catholiques et monarchiques du Bas-Empire romain.

DEUXIÈME PARTIE

LA LENTE RENAISSANCE DES ÉTUDES D'ÉRUDITION (de la révolution λ 1848)

Les érudits du XIX^e héritent de leurs prédécesseurs leur haute exigence critique et leur position un peu ambiguë. Parfois utilisés ou influencés par les historiens-philosophes rationalistes et germanistes, ils défendent le plus souvent le droit positif en même temps que la tradition catholique et monarchique renouvelée, dans l'émigration, par le premier romantisme conservateur.

A terme, la Révolution provoque une mutation fondamentale dans la conception même que les hommes se font du passé et des mécanismes historiques, elle entraîne l'extraordinaire essor de l'histoire au XIX^e siècle et fournit l'occasion d'un immense bouleversement des fonds documentaires, qui les rend disponibles pour la recherche désintéressée. Mais ses résultats immédiats sont catastrophiques. C'est surtout l'érudition qui en souffre, car les traditions d'écoles sont presque rompues, les documents, détruits en masse, cependant que la connaissance des institutions anciennes perd la plus grande partie de son utilité pratique.

L'histoire narrative et pittoresque est la première à se relever, mais sans se soucier suffisamment des sources : elle s'établit essentiellement sur des chroniques mal critiquées. L'érudition mettra les cinquante premières années du siècle à rattraper son retard.

Sa lente restauration s'établit autour de deux pôles : à Paris, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, en province, les sociétés savantes de Normandie. L'archéologie monumentale, les études de toponymie, en général toutes les études d'érudition locale ont, en effet, en France, une origine normande. Mais les érudits normands doivent à leur tour beaucoup à l'érudition cultivée en Angleterre. Celle-ci est, au début du siècle, en plein épanouissement. Elle est importée en Normandie par les émigrés français de retour sous l'Empire et par les nombreux voyageurs anglais qui viennent étudier les monuments du continent.

De son côté, le gouvernement de Louis XVIII, soucieux d'éviter que la tradition des Bénédictins ne se perde tout à fait et dans le dessein de former des gardes compétents pour les dépôts documentaires réunis par la Révolution, fonde en 1821 — reprenant un plan élaboré sous l'Empire — l'École des chartes. Ce premier essai, timide et mal conçu, échoue rapidement, mais le projet reste à l'ordre du jour, manque de s'intégrer à une réforme globale des archives (projet formé par Buchon pendant le ministère de Martignac) et aboutit en 1829.

L'enseignement est encore très modeste, et les débouchés professionnels insuffisants en raison du mauvais vouloir des responsables des bibliothèques et de l'organisation encore imparfaite des archives, mais une tradition renaît : les grands recueils des Bénédictins sont repris. L'érudition commence à s'affirmer en tant que telle, face aux historiens libéraux, grâce à Benjamin Guérard qui, dès 1829, se fait le vengeur de la Méthode et fonde sur les documents diplomatiques une histoire nouvelle, pleinement sociale, et reposant sur l'étude précise des conditions économiques et institutionnelles de la vie des populations du Moyen Âge.

Accédant au pouvoir politique en 1830, les grands historiens libéraux mettent toute leur influence au service de la recherche documentaire: Guizot fonde le Comité des chartes au sein duquel de vastes enquêtes sont entreprises sous la direction de Thierry, Guérard, Champollion-Figeac, Mignet, etc., et la Société de l'histoire de France; le gouvernement donne un immense élan à la conservation des monuments historiques, organise le réseau des archives départementales, réalise de grands travaux aux Archives nationales.

Les érudits, formés en nombre croissant à l'École des chartes, bénéficient de ce mouvement et subissent profondément l'influence des grands historiens (Michelet et Thierry surtout) et des courants de pensée de l'époque : positivisme et saint-simonisme. Ils forment un groupe très dynamique, d'esprit relativement progressiste, qui s'organise en 1839 au sein de la Société de l'École des chartes et affirme son savoir et ses prétentions scientifiques et professionnelles dans la Bibliothèque de l'École des chartes. Ces efforts sont récompensés en 1846, quand Salvandy étend largement l'enseignement de l'École des chartes et y appelle certains des membres les plus actifs de la Société : Quicherat, Guessard, Vallet de Viriville.

TROISIÈME PARTIE

CRISE ET AFFIRMATION DE LA MÉTHODE CHARTISTE (1848-1852)

Cette période d'éclectisme, où l'érudition grandit à l'ombre des grandes synthèses romantiques et dont le chef-d'œuvre est l'édition des procès de Jeanne d'Arc par Quicherat, ne survit pas à la Révolution de 1848 et aux boule-

versements politiques et sociaux qui la suivent.

La plupart des érudits de la génération de Quicherat s'enthousiasment pour la République. Ils veulent surtout profiter de son instauration pour imposer la nomination, dans les dépôts publics, de conservateurs compétents, pour faire cesser les vols et les indélicatesses contre lesquels la Monarchie de Juillet n'avait pas sévi (affaire Libri), et pour étendre l'enseignement et les com-

pétences de l'École des chartes.

Au milieu des difficultés, c'est une génération exceptionnellement brillante, mais d'un esprit bien différent, qui parvient alors à la maturité. La génération de 1830 était souvent anticléricale; celle-ci est catholique; celle-là était au moins gallicane; celle-ci est ultramontaine et, dans sa majorité, conservatrice et anti-révolutionnaire. Elle répudie le républicanisme ou l'orléanisme libéral qui ani-maient ses aînés. Pour elle, l'histoire telle qu'il faut l'écrire ne date pas d'Augustin Thierry, mais, au moins, de Mabillon. La civilisation moderne ne trouve ses origines ni dans les invasions, ni dans les communes, ni dans les États généraux mais dans la plus ancienne tradition catholique et royale.

Le meilleur représentant de cette école, où, comme au début du siècle, les Normands dominent, est Léopold Delisle dont les Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Âge, sont le chef-d'œuvre d'une érudition sans défaut et sûre d'elle-même, parfaitement adaptée à son sujet et marquée par un romanisme traditionaliste et catho-

lique fort bien documenté.

Ce courant trouve sa meilleure expression théorique dans l'œuvre de Frédéric Le Play.

Son apparition se manifeste par une critique radicale des conceptions rationalistes et a priori des historiens libéraux, Augustin Thierry surtout. En l'espace de quelques années, son œuvre subit les réfutations de Léon Aubineau, de l'abbé Gorini et de Léon de Bastard. Ces attaques révèlent les dissensions existant au sein de la Société de l'École des chartes entre une partie des fondateurs (dont certains sont les disciples de Thierry, tels Bourquelot et Bordier), et la jeune génération et ses alliés (L. de Bastard, H. d'Arbois de Jubainville, A. de Barthélemy, Guessard...). Après quelques hésitations, la Société surmonte cette crise de croissance en confiant sa direction à une équipe nouvelle, animée principalement par L. Delisle.

Pendant que celui-ci commence ainsi la carrière qui fera de lui le maître incontestable de l'érudition française, les érudits qui avaient mis leurs espoirs dans la République et avaient cru aux vastes synthèses des romantiques s'en-

foncent, sous l'Empire, dans le silence et l'abstention.

QUATRIÈME PARTIE

LE SECOND EMPIRE ET L'ÉRUDITION (ASPECTS INSTITUTIONNELS)

Pouvoir autoritaire, l'Empire se mésie des idées générales et de la libre science. Il favorise en revanche les recherches patientes et immédiatement utiles qui peuvent lui apporter du prestige et occuper l'attention des « intellectuels ». Sous l'autorité d'un souverain érudit qui favorise personnellement l'archéologie antique, l'érudition vit un âge d'or.

Dans l'Université, Fortoul brime la rhétorique et la philosophie au profit des sciences exactes, des recherches précises. Si l'École normale ou l'Académie des sciences morales et politiques sont frappées, l'École des chartes prospère, le ministre favorise la philologie et l'histoire du droit. Pour compenser l'atonie de la vie politique locale et les excès de la centralisation, Fortoul veut renforcer l'érudition provinciale autour de deux pôles : académies rectorales et sociétés

Rouland revient sur les mesures trop autoritaires de son prédécesseur, mais poursuit sa politique. Dans le dessein de réconcilier Paris et la province, et les Français avec eux-mêmes et avec leur passé, il crée le Comité (1858) puis le Congrès (1861) des sociétés savantes, dont l'objectif est d'organiser et de stimuler les études locales.

C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les profondes améliorations apportées à l'organisation des archives départementales : une administration centralisée est mise en place, les carrières s'améliorent peu à peu, le grand chantier des *Inventaires sommaires* est lancé.

En même temps, les Archives de l'Empire sont complètement transformées sous l'impulsion du comte de Laborde, qui a pour elles une très vaste ambition.

C'est après un séjour dans la sphère de la politique et du mécénat impérial (au sein du ministère d'État), que les Archives passent du domaine de l'administration à celui de l'histoire (du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Instruc-

tion publique).

La collection des Inventaires et documents est lancée, le Musée paléographique créé, des bâtiments nouveaux construits. Tout en revendiquant une part de contrôle sur les archives contemporaines en voie de formation et sur les archives départementales, Laborde étend ses revendications aux archives conservées à la Bibliothèque impériale. Une polémique s'ensuit qui contribue à fixer les attributions des deux types d'établissements : cette péripétie administrative contribue à dégager définitivement et à implanter aux Archives de l'Empire le principe archivistique moderne du « respect des fonds ».

Laborde est toutefois obligé de lutter sur deux fronts : contre les érudits antibonapartistes qui lui reprochent ses attaques contre la Révolution et sa politique archivistique, et qui ne peuvent admettre les réserves qu'il est contraint d'apporter aux communications de documents, et contre le gouvernement qui lui reproche au contraire son excessif libéralisme. Sa politique ambitieuse et libérale finit par incommoder le pouvoir. Après le scandale provoqué par la communication à un opposant résolu, le comte d'Haussonville, de documents compromettants, Laborde, malade, est remplacé par le fidèle et modeste Maury.

CINQUIÈME PARTIE

L'ÂGE D'OR DE L'ÉRUDITION ET SON DÉPASSEMENT (DU SECOND EMPIRE A LA RÉFORME DES UNIVERSITÉS)

Favorisée par le pouvoir, bénéficiant des travaux produits durant la première moitié du siècle, riche du réseau local des archives, des bibliothèques et des sociétés savantes, l'érudition, pleinement indépendante et individualisée, vit dans les années 1850-1880 son apogée. Des revues, des sociétés, des commissions se créent qui manifestent un mouvement progressif de différenciation interne (sociétés d'archéologie ou d'histoire de l'art, Revue d'histoire du droit français et étranger, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions, sociétés et commissions de philologie...). De grandes synthèses régionales voient le jour et une ambitieuse « Histoire de France par des chartistes » est même projetée, vers 1871, par Auguste Pécoul.

Pourtant, la fin du Second Empire voit s'amorcer une profonde mutation dans le monde de l'historiographie. Le mouvement traditionaliste et romaniste de critique de l'histoire a priori, qui s'acharne notamment contre Henri Martin, vient alimenter le courant légitimiste et ultramontain. Celui-ci s'organise en 1866 autour de la Société bibliographique et de la Revue des questions historiques. Léon Gautier et ses amis y entraînent la plupart des chartistes et affirment bien haut l'importance de l'alliance étroite, tissée au cours du siècle dans leur

commune renaissance, entre l'érudition et le catholicisme social et conservateur.

Ce courant s'oppose à l'affirmation d'une nouvelle histoire, libérale et rationaliste, à la fois philosophique et érudite, qui s'inspire de la philologie allemande et du positivisme, dont Littré est le représentant. Cette histoire philologique et critique se manifeste par la création en 1866 de la Revue critique, dont l'équipe forme l'ossature de la IVe section de l'École pratique des hautes études, fondée par Duruy en 1868. C'est là que se fait la synthèse entre les méthodes érudites chartistes et les préoccupations généralisantes et pédagogiques de l'École normale, là que l'histoire proclame sa volonté de se faire science.

La guerre de 1870 accélère le processus, en stimulant les efforts des historiens pour construire une histoire scientifique et fortement organisée et en ranimant la fièvre de publication de documents inédits. Il s'agit en effet, tout à la fois, de sauver les documents des destructions dont la guerre et la Commune ont rappelé le péril, et de fortifier les études et les énergies locales.

C'est au sein des facultés des lettres, profondément réformées par les républicains, que l'histoire savante des Gaston Paris, Gabriel Monod ou Arthur

Giry se développera.

Il n'y a plus désormais deux traditions distinctes, que séparent les méthodes et les idéologies, mais deux spécialisations d'une même histoire universitaire.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Édition de lettres privées entre érudits ou historiens (en particulier, édition des lettres de Quicherat à Michelet) et de lettres officielles les concernant. — Rapports, lettres et documents divers concernant l'École des chartes, l'École des hautes études et les Archives.

ANNEXES

Cartes, graphiques, tableaux, listes diverses, dont celle des prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Extraits d'ouvrages et d'articles.